

CONTRIBUTION DES FAMILLES COLLEGE Classes de 6°

Année scolaire 2021 – 2022 (du 01/09/21 au 01/07/22)

Contribution mensuelle de base sur 10 mois	Contribution mensuelle + demi-pension 3 repas	Contribution mensuelle + demi-pension 4 repas	Contribution mensuelle + demi-pension 5 repas	Contribution mensuelle + Internat
51,00 € * (assurance scolaire incluse)	109,00 € * (assurance scolaire incluse)	126,00 € (assurance scolaire incluse)	144,00 € (assurance scolaire incluse)	354,00 € (assurance scolaire incluse)

* Si vous souhaitez verser une contribution mensuelle plus importante, vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 50 % (au-delà de 51,00 €).

Exemple : pour une contribution mensuelle de 91,00

soit une contribution volontaire de 40,00 €/par mois, sur 10 mois, (91,00 € - 51,00 €) ouvre droit à une **réduction d'impôt de 200,00 €.**

PRIX DU REPAS (pour un externe) : 6 €

ETUDE AVEC GOUTER (de 17 h à 18 h ou 19 h) : 20,00 €/mois
Gratuité pour tous les internes.

LOCATION CASIER : 3 €/mois
Gratuité pour tous les internes.

Réduction accordée sur la scolarité
(pour au moins 2 enfants inscrits dans notre établissement)

- 25 % pour le 2^e enfant
 - 50 % pour le 3^e enfant
 - Gratuit pour le 4^e enfant
- } Sur le plus jeune

ATTENTION

Le montant des cotisations, une par famille pour l' APEL⁽¹⁾, une par élève pour la DDEC⁽²⁾, ne sera connu que début septembre et sera ajouté sur votre facture annuelle. (environ 9,00 € mensuel)

Merci de votre compréhension.

⁽¹⁾ Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre. *Cotisation facultative.*

⁽²⁾ Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique. *Cotisation obligatoire pour accès gratuit aux services diocésains : Psychologue scolaire, orientation scolaire, animation institutionnelle.,*